

# Ecole Maternelle FRONVAL

## Temps Scolaire :

Directrice : Marjorie FOVEAU

☎ : 01 78 74 38 34 - ✉ : maternellefronval@velizy-villacoublay.fr

Jour de décharge : mardi

## Temps Périscolaire :

Directrice : Guillaume GILLETTE

☎ : 01 34 58 11 95 - 06 48 08 87 03 ✉ : perifronvalmat@velizy-villacoublay.fr

## Adresses mails de la Direction de l'Éducation

[education@velizy-villacoublay.fr](mailto:education@velizy-villacoublay.fr) : Sujet relatif aux temps scolaires et périscolaires

[restauration@velizy-villacoublay.fr](mailto:restauration@velizy-villacoublay.fr) : Sujet relatif à la restauration et à la facturation des prestations

[quotientfamilial@velizy-villacoublay.fr](mailto:quotientfamilial@velizy-villacoublay.fr) : Sujet relatif au calcul du quotient familial

## Structures de secteur du mercredi :

**ALSH Fronval** - 4 rue Fronval

Directeur : Guillaume GILLETTE

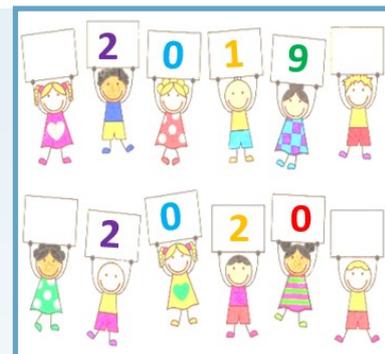
Directeur Adjoint : Steven LALANDE

☎ : 01 34 58 11 95 - 06 48 08 87 03 ✉ : perifronvalmat@velizy-villacoublay.fr

## Emploi du temps de l'école :

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENREDI	
7h30	Accueil Pré scolaire	Accueil Pré scolaire	Accueil de Loisirs	Accueil Pré scolaire	Accueil Pré scolaire	7h30
8h20				8h20		
8h30				8h30		
10h00	Temps Scolaire 3h00	Temps Scolaire 3h00		Temps Scolaire 3h00	Temps Scolaire 3h00	10h00
11h30	Pause méridienne 2h00	Pause méridienne 2h00		Pause méridienne 2h00	Pause méridienne 2h00	11h30
13h30	Temps Scolaire 3h00	Temps Scolaire 3h00		Temps Scolaire 3h00	Temps Scolaire 3h00	13h30
16h30	Accueil Post Scolaire	Accueil Post Scolaire		Accueil Post Scolaire	Accueil Post Scolaire	16h30
18h30						18h30

8 rue René BOYER



### Edito de Franck THIEBAUX :

Pour plus de confort dans vos démarches, j'ai souhaité mettre à votre disposition ce document spécifique à l'école de votre enfant. Il reprend toutes les informations principales. Vous pouvez également consulter le site de la ville et pour réaliser vos inscriptions vous disposez du portail famille. La Direction de l'Éducation reste également à votre service pour toutes informations complémentaires. Je vous souhaite ainsi qu'à votre enfant, une excellente année scolaire.



### L'Origine du nom de l'école

**Alfred Fronval** est un Vélizien ! Il a vécu et est mort dans notre commune !. Ses exploits sur la ville (1111 loopings réalisés en 4h56 le 25 février 1928), ses innovations (inventeur du Link-Trainer, premier simulateur de vol) et le rayonnement mondial de ses activités (champion du monde d'acrobatie en 1927 et chef-pilote de Morane-Saulnier, la meilleure école de pilotage du monde dans les années 20) en font un symbole du développement de Vélizy-Villacoublay et un « proche » pour tous les Véliziens »,



## INFO EDUCATION

### Le Numérique à l'école

Toutes les classes de la ville de Vélizy-Villacoublay (maternelles et élémentaires) sont munies d'un Vidéo Projecteur Interactif.

Par ailleurs, des classes mobiles sont proposées dans chaque école (ordinateur portable pour les élémentaires et tablettes pour les maternelles).



## COMMUNICATION

Afin de vous tenir au courant des événements ou de pouvoir vous transmettre des informations, nous privilégions la communication par email. Si vous ne recevez pas de mail de la part de la Direction de l'Éducation ou si vous avez changé d'adresse, merci de nous en informer en écrivant à [education@velizy-villacoublay.fr](mailto:education@velizy-villacoublay.fr)



## CALENDRIER

### • Vacances d'Automne

Du 18/10/19 au 04/11/19

Inscription avant le 30/09/2019

### • Vacances de Noël

Du 20/12/19 au 06/01/20

Inscription avant le 02/12/2019

### • Vacances d'Hiver

Du 07/02/20 au 24/02/20

Inscription avant le 24/01/2020

### • Vacances de Printemps

Du 03/04/20 au 20/04/20

Inscription avant le 20/03/2020

### • Vacances d'Été

Début le 03/07/20

Inscription avant le 08/06/2020

## Organigramme de l'école



**Directrice Scolaire**  
Marjorie FOVEAU



**Directeur Péri-scolaire**  
Guillaume GILLETTE



**Gardienne**  
Nathalie LOUBAT



**Responsable de Self**  
Nathalie CAUNEILLE



**Référente ATSEM**  
Sophie LESERGET

## Portail Famille



Le Portail Famille de la ville de Vélizy-Villacoublay vous offre un accès permanent à certaines démarches administratives dans le domaine de l'enfance, de manière simple et conviviale.

Au sein du Portail Famille, vous pouvez notamment :

- \* Régler vos factures par carte bancaire grâce à un système de paiement électronique sécurisé.
- \* Inscrire votre enfant aux activités périscolaires et à la restauration.
- \* Visualiser les inscriptions de vos enfants et les modifier si besoin en respectant les délais.
- \* Consulter les opérations que vous avez effectuées, consulter les règlements réalisés à la régie périscolaire.

Avec mon espace,  
je me facilite la ville !



Pour accéder à votre espace, il convient d'utiliser votre clé personnelle indiquée sur votre facture (encadré bleu) ou sur simple demande à la Direction de l'Éducation. Pour les familles qui scolarisent leur enfant pour la première fois dans une école vélizienne, la clé personnelle est indiquée dans la « Note d'Information aux familles » transmise au moment de l'inscription. Le portail famille est accessible via le site de la ville.



## Restauration Scolaire

A compter de cette année, l'inscription à la restauration s'effectue exclusivement via la **portail famille**.

Cette inscription se fait en deux temps :

1. Inscription de l'enfant sur la période
2. Réservation des repas.

Pour plus de renseignements, rendez-vous sur le site de la ville ou écrivez à [restauration@velizy-villacoublay.fr](mailto:restauration@velizy-villacoublay.fr)



## Accueil de Loisirs Sans Hébergement (ALSH)

L'inscription à l'ALSH pour le mercredi s'effectue via les fiches disponibles sur le site de la ville dans la rubrique 3/11 ans.

L'inscription à l'ALSH pour les vacances s'effectue via le portail famille (en respectant les dates limites d'inscription (voir ci-contre) ou via la fiche d'inscription disponible sur le site de la ville, au guichet unique de la Mairie, dans les ALSH ou dans les écoles.

L'annulation sans facturation doit se faire au moins 12 jours avant la date souhaitée.